

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

A une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Serge Jetté pour être tenue à la salle communautaire de La Minerve, le lundi 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2008, à 19 :30 heures, où il sera pris en considération les sujets suivants:

### **ORDRE DU JOUR**

#### **ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 15 DÉCEMBRE 2008 (BUDGET)**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011
5. Période de questions sur le budget
6. Levée de l'assemblée

Le tout conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents monsieur le maire Serge Jetté, la conseillère madame Suzanne Beaudin, les conseillers messieurs Richard Bélair, Pierre Chevigny, Samuel Simoneau formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Serge Jetté.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

**2008.12.306**  
**(1.)**

#### **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY  
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que la séance spéciale du 15 décembre 2008 soit ouverte.

ADOPTÉE.

**2008.12.307**  
**(2.)**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY  
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2008.12.308  
(3.)

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009**

Monsieur Serge Jetté, maire, explique le budget 2009 et les changements par rapport au budget 2008.

<b>REVENUS :</b>	<b>budget 2008</b>	<b>budget 2009</b>	<b>poste</b>
Taxe foncière générale	1 430 867.00 \$	1 581 474.00 \$	01 21111 001
Sûreté du Québec	282 944.00 \$	274 719.00 \$	01 21111 002
Tarification – aqueduc	26 398.00 \$	26 675.00 \$	01 21211 000
Tarification – ordures ménagères (service)	204 120.00 \$	183 719.00 \$	01 21213 000 (107.81\$/1717 arrondi à 107\$)
Tarification – déneigement	306 558.00 \$	322 701.00 \$	01 21219 000
Taxes sur les immobilisations	92 562.00 \$	67 910.00 \$	01 21112 (001 / 002 / 003 / 007) camion fini de payer en 2008 (24 999\$/année)
Autres taxes	10 700.00 \$	14 863.00 \$	01 21190
Taxes de secteur	60 593.00 \$	65 447.00 \$	01 21231 moins règ.391 par le MAMR (14 464\$) plus règ.509 (19 054\$)
Compensation tenant lieu de taxes	5 800.00 \$	5 842.00 \$	01 22123 000 (école)
Compensation terres publiques	83 925.00 \$	83 925.00 \$	01 22110
Autres recettes de sources locales	22 745.00 \$	8 752.00 \$	01 23000 / 01 27000 (ristournes)
Imposition de droits et intérêts	121 084.00 \$	134 899.00 \$	01 24000 / 01 25000 / 01 26000
Transferts (incon. et conditionnels)	304 189.00 \$	393 963.00 \$	01 37000 / 01 38000 (inclus subv. Réseau routier – 63% du MAMR pour l'aqueduc)
Contrat poste d'accueil	14 300.00 \$	14 614.00 \$	01 38170
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 966 785.00 \$</b>	<b>3 179 503.00 \$</b>	

<b>DÉPENSES :</b>			
Administration générale	592 987.00 \$	659 503.00 \$	02 10000 (augmentation de salaire – nouvelle conv. Collective)
Sécurité publique	421 286.00 \$	429 032.00 \$	02 20000
Transports	974 766.00 \$	1 065 633.00 \$	02 30000
Réseau de distribution de l'eau	35 699.00 \$	44 721.00 \$	02 41000 (formation et augm. des coûts d'opération de la nouvelle station de pompage)
Enlèvement et destruction des ordures	185 543.00 \$	185 113.00 \$	02 45000
Aménagement et Urbanisme	217 386.00 \$	190 301.00 \$	02 47000 / 02 49000 / 02 60000
Loisirs et Culture	146 713.00 \$	133 285.00 \$	02 70000 (inclus les frais pour le TPI en 2008)
Frais de financement	67 702.00 \$	90 888.00 \$	02 90000 (augmentation des intérêts - règ. 509)
Financement	135 668.00 \$	170 244.00 \$	03 10000 (ajout du règ. 509)
Affectations	189 035.00 \$	210 783.00 \$	03 30000
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 966 785.00 \$</b>	<b>3 179 503.00 \$</b>	

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues pour l'années 2009 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépenses nécessite moins de fonds que budgétés, la

différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY  
 APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2009, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE.

2008.12.309  
 (4.)

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2009-2010-2011**

PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY  
 APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

**MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE**  
*plan triennal d'immobilisation 2009-2010-2011*

	2009	2010	2011	TOTAL
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Agrandissement de la caserne	20 000 \$			20 000 \$
Installation de bornes sèches	4 000 \$			4 000 \$

<b>TRANSPORTS</b>				
Réfection du chemin Séguin	20 000 \$	20 000 \$		40 000 \$
Réfection du chemin de la Chapelle	15 000 \$	15 000 \$		30 000 \$
Réfection du chemin des Fondateurs	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Réfection du chemin des Pionniers	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Déplacement du chemin Gougeon	40 000 \$			40 000 \$
Gravière municipale	10 000 \$			10 000 \$
Ponceau ruisseau Shaugnessy- chemin Després	5 000 \$			5 000 \$
Ponceau ruisseau Shaugnessy- chemin Des Pionniers	2 500 \$			2 500 \$
Achat camion 10 roues		160 000 \$		160 000 \$

<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Réfection du réseau d'aqueduc (GENIVAR)	615 000 \$			615 000 \$
Régularisation des puits publiques	10 000 \$			10 000 \$

<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Patinoire		30 000 \$	45 000 \$	75 000 \$
Estrade terrain de balle	5 000 \$			5 000 \$
Terrain de jeu	2 000 \$			2 000 \$
TPI du chemin Poupart	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$
Nouvelle bibliothèque		200 000 \$		200 000 \$

<b>TOTAL</b>	968 500 \$	645 000 \$	265 000 \$	1 878 500 \$
--------------	------------	------------	------------	--------------

ADOPTÉE

(5) **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

**2008.12.3010 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

(6.)

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN  
APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE CHEVIGNY

Et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le maire,

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier

Serge Jetté

André Séguin